

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

du 26 MARS 2007

Présents : M. DUSAUSOY/MMES PENNENGER/ GRIMONPREZ / LECLERCQ /LHERMITTE /
MRS MARCHAND /FACQ /PENNENGER/ DEMERSSEMAN /DUPRE/PLICHON /
ROLAND / MARCHAND P./ CHIVORET.

Excusée : MME LHERMITTE (pouvoir M. DUSAUSOY)

Le quorum étant atteint Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H00.

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents.

INFORMATIONS GENERALES

Aéroport de Lesquin

Monsieur le Maire informe que la conférence de presse donnée par le SIVOM était importante et a eu un impact certain.

Une réunion entre le SIVOM et Monsieur BONDUELLE Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie a eu lieu. Il est prévu une réunion par trimestre sur le plan technique et une réunion par an avec le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, pour un meilleur suivi et un meilleur échange.

La Chambre de Commerce et d'Industrie confirme l'intention d'acheter et de mettre en place des monitoring (appareils qui permettraient de mesurer la hauteur de passage de l'avion, la trajectoire et le bruit)

- coût de l'ensemble 5000 000€

- 5 appareils fixes seront installés dans les six mois à venir plus un mobile.

Cette acquisition n'est pas une obligation pour la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Une réunion est prévue le 11 Avril. Monsieur le Maire fait le maximum pour que la commune soit dotée d'un appareil.

Réunion économique sur LMCU

La commune a été mise à l'honneur pour le développement important sur les 7 hectares proposés.

ATOS réfléchit à la création de 500 emplois nouveaux.

Réunion secrétaire général de la préfecture

Il a été proposé un accès supplémentaire sur l'autoroute A1 par Monsieur le Maire de Seclin.

Un accord de principe a été donné sur un tracé technique entre Avelin et la station BP.

Pétition sécurité routière

Monsieur le Maire informe qu'une pétition lui a été remise le samedi 24 Mars matin par Messieurs LENFANT, GONCALVES et LABELLE.

Pas de propositions détaillées ont été apportées.

Monsieur le Maire propose de mettre ce sujet qui est un sujet de préoccupation à l'ordre du jour du séminaire du 7 Avril.

Il ajoute que depuis quinze jours il y a une recrudescence des contrôles des poids lourds suite à ses nombreuses demandes.

ORDRE DU JOUR

SIMERE – adhésion de la commune de St André

Adopté à l'unanimité

Vente de terrain

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu une proposition de la SAFER pour l'acquisition de la parcelle A 841. Cette parcelle est située le long de la zone industrielle. Elle est occupée par un agriculteur qui n'a toujours pas répondu à la SAFER.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les terrains rue d'Ancoisne sont restés non constructibles afin de ne pas nuire à l'agriculture.

Adopté à l'unanimité.

Compte de gestion – compte administratif

Le compte administratif est conforme au compte de gestion présenté par le percepteur.

L'exercice 2006 se résume comme suit :

- Section de fonctionnement

Dépenses	1 197 046,19
Recettes	1 616 687,29
Excédent 2006	419 641,10
Excédent 2005	803 500,34

- Section d'investissement

Dépenses	115 418,49
Recettes	1 368,90
Déficit	114 049,59
Résultat de clôture 2005	+ 2 142 058,22

Résultat de clôture 2006 + **2 447 49,73**

Le compte administratif et le compte de gestion sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Affectation des résultats de l'exercice 2005

- Section du fonctionnement

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement au chapitre 002 report de fonctionnement.

- Section d'investissement

L'excédent d'investissement sera affecté en réserve d'investissement.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- Fiscalité

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter la pression fiscale pour 2007.

Les taux seront identiques à ceux votés en 2006.

Taxe d'habitation	18,43
Taxe foncier bâti	8,07
Taxe foncière non bâti	33,06

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Tarif centre de loisirs de Pâques 2007

L'assemblée confirme les tarifs précédemment étudiés.

		TARIFS 2007 à la semaine
<u>Tarifs Noyellois et enfants extérieurs scolarisés à Noyelles 2006/2007</u>		
Q.F. de 0 à 485 €	A	15.50 €
Q.F. de 486 à 609 €	B	20.00 €
Q.F. de 610 à 761 €	C	27.50 €
Q.F. de 762 à 990 €	D	33.75 €
Q.F. de + de 991 €	E	42.25 €
<u>Tarifs extérieurs pour les enfants inscrits à la maison des jeunes</u>		
Q.F. de 0 à 485 €	A	36.50 €
Q.F. de 486 à 609 €	B	42.00 €
Q.F. de 610 à 761 €	C	48.00 €
Q.F. de 762 à 990 €	D	54.00 €
Q.F. de + de 991 €	E	60.00 €

Création poste animateur centre de loisirs de Pâques 2007

Il est proposé la création de 3 postes à temps complet d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe rémunéré au 2^{ème} échelon de l'échelle 4 indice brut 290.

Adopté à l'unanimité.

Les ados : séjour d'été

Monsieur FACQ informe que suite à l'enquête établie par Guillaume ROLAND, il était ressorti que les jeunes souhaitaient être associés au choix et à l'organisation du séjour.

Un Noyelles info personnalisé invitant les jeunes de 14 à 17 ans a donc été envoyé pendant les vacances de Pâques à 42 familles afin de les convier à une réunion pour thèmes :

séjour été - choix juillet août
mer camping
activités etc..

personne n'est venu à la réunion, ni ados, ni parent.
que faut-il faire ?
déception de la municipalité.

Tarifs 2007

1 – concession cimetièrè :

Sur proposition de Monsieur le Maire et de la Commission des Finances, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs qui seront applicables au 1^{er} avril 2007 :

Concessions :

cinquantenaire 95 € le m²

trentenaire 62 € le m²

Droits de superposition : 80 €

Les tarifs de concession et de superposition ci-dessus seront doublés pour les personnes étrangères à la commune.

Creusement de fosse :

1 corps 95 €

2 corps 165 €

Ouverture de caveau et de sarcophage : 37 €

Exhumation : 95 €

Columbarium 30 années renouvelables : 800 €

Pour pouvoir bénéficier d'une concession de terrain dans le cimetière communal, il faut avoir ou avoir eu une attache familiale à Noyelles les Seclin.

2 – tarifs centre de loisirs de juillet :

Sur proposition de Monsieur le Maire et de la Commission des Finances, le Conseil Municipal fixe les tarifs hebdomadaires applicables pour le Centre de Loisirs Sans Hébergement qui aura lieu du lundi 9 juillet au mardi 31 juillet 2007 inclus.

		TARIFS 2007 Semaine	TARIFS 2007 2 jours
<u>Tarifs Noyellois et enfants extérieurs scolarisés à Noyelles jusqu'au 30 Juin 2007</u>			
Q.F. de 0 à 485 €	A	15,50 €	6,20 €
Q.F. de 486 à 609 €	B	20,00 €	8,00 €
Q.F. de 610 à 761 €	C	27,50 €	11,00 €
Q.F. de 762 à 990 €	D	33,75 €	13,50 €
Q.F. de + de 991 €	E	42,25 €	16,90 €
<u>Tarifs extérieurs</u>			
Q.F. de 0 à 485 €	A	36,50 €	14,60 €
Q.F. de 486 à 609 €	B	42,00 €	16,80 €
Q.F. de 610 à 761 €	C	48,00 €	19,20 €
Q.F. de 762 à 990 €	D	54,00 €	21,60 €
Q.F. de + de 991 €	E	60,00 €	24,00 €

3 – tarif maison des jeunes :

Monsieur Christian FACQ, Adjoint à la Jeunesse, informe l'Assemblée Municipale qu'il y a lieu de fixer les tarifs applicables au 1^{er} Avril 2007 de la maison des jeunes.

La participation des familles sera encaissée à terme échu.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de fixer les participations selon les quotients familiaux suivants :

Le mercredi après midi, le samedi après midi :

QF jusqu'à 485 € :	0.35 €
QF de 486 à 609 € :	0.60 €
QF de 610 à 761 € :	1.10 €
QF de 762 à 990 € :	1.70 €
QF + de 991 € :	2.30 €

- de reconduire la carte d'adhésion maison des jeunes nominative et de fixer son coût à 1€.
- de prendre en charge 50% du coût des activités découverte ainsi que les frais de transport.

4 – tarif cantine :

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de fixer comme suit les tarifs de la cantine scolaire pour la rentrée 2007/2008 :

Familles imposables :	3,00€
Familles non imposables :	2,35€
Enfant avec régime :	2,25€
Enseignants :	3,00€

5 – tarif garderie :

Le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs de la garderie municipale qui seront applicables à compter du 1er septembre 2007 :

Les jours scolaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin :	1,50 € par enfant
Soir :	2,10 € par enfant
Journée complète	3,60 € par enfant

Le mercredi en période scolaire uniquement (lorsqu'il y a classe)

Matin :	1,50 € par enfant
Après-midi 12 H.45/19 H.	:3,60 € par enfant

Le mercredi en période scolaire uniquement (lorsqu'il n'y a pas classe)

Matin 7 H./11 H.45 :	3,60 € par enfant
Après-midi 12 H.45/19 H.	:3,60 € par enfant
Journée complète	:7,20 € par enfant

Ces tarifs ne comprennent pas le repas de midi qui sera payé séparément au service intéressé.

6 – tarif location de salles :

Sur proposition de Monsieur le Maire et de la Commission des Finances, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de location des salles communales applicables au 1^{er} avril 2007 pour les noyellois.

Centre d'Animation Municipal :

Petite salle

- repas – banquet	135€
- vin d'honneur	58€
- séminaire	58€
- caution	135€

Grande salle

- repas – banquet	620€
- caution	620€
- vin d'honneur	165€

Grande cuisine

- repas - banquet	190€
- caution	190€

Salles Jules Caulier :

Petite salle

- repas – banquet	170€
- vin d'honneur	85€
- caution	170€

Grande Salle

- repas – banquet	210€
- vin d'honneur	100€
- caution	210€
- Grande cuisine	85€
- Petite cuisine	45€

CLSH de juillet :

Monsieur FACQ informe qu'il est saisi par une famille extérieure d'une demande de dérogation au CLSH de juillet pour son fils de 14 ans.

Après en avoir délibéré :

6 pour - 0 abstention - 9 contre

l'assemblée décide de ne pas donner de dérogation et de ne pas reculer l'âge d'accueil des jeunes au CLSH de 13 à 14 ans.

Concernant l'accueil des 14/17 ans la commission « jeunes » est chargée d'étudier et de faire une ou des propositions.

Subventions :

La proposition de Monsieur le Maire d'augmenter à titre exceptionnel de 50% l'ensemble des subventions des associations de noyelles ayant été rejetée, il est proposé de conserver un pourcentage d'augmentation de 3%. Concernant la subvention de l'association eunoyelles Monsieur le Maire verra personnellement le président.

Les subventions sportives, danse, séjours de vacances et linguistiques, musique, étudiées en réunion de finances les 12 et 19 Mars sont adoptées à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'allouer les subventions suivantes au titre de l'année 2007:

Messieurs PENNENGER et FACQ étant directement concernés par l'octroi des subventions sont invités à ne pas prendre part au vote.

Section locale des anciens combattants	305,54€
Amis de Louis Séraphin	732,02€
Bibliothèque	1 400,00€
Médiathèque	371,32€
Coopérative scolaire	764,91€
Chambre des Métiers du Nord	136,86€
Mutuelle des Agents du Trésor	65,78€
Mutuelle Nationale Territoriale	305,54€
Office d'Animation de Noyelles lez Seclin	1 059,84€
Parents d'élèves C.E.S. Voltaire WATTIGNIES	98,66€
Club de tennis de Noyelles lez Seclin	3 607,00€
Judo club de Noyelles lez Seclin	1 112,40€
Euronoyelles	1 220,04€
P'tits musclés	594,10€
Amicale du personnel	961,17€
Un plus à l'école	838,11€
Jogging passion	297,05€
La détente du mardi	109,27€
A.D.M.R. Annoeullin	318,20€
APEI (parents d'élèves enfants sourds et muets)	98,66€
Instance de coordination gérontologique	126,90€
Foot de Noyelles	2051,10€
Parents d'élèves Noyelles	218,55€
Maison de l'emploi	423,00€
Parcours du cœur	100,00€
CCAS	5 953,00€

Vote du budget primitif 2007 :

Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

- Section de fonctionnement

Dépenses	2 795 241€
Recettes	2 795 241e

- Section d'investissement

Dépenses	2 018 882€
Recettes	2 018 888€

QUESTIONS DIVERSES

Médiathèque :

Monsieur le Maire est autorisé à signé la convention.

Sortie cinéma :

Une sortie cinéma le Jeudi 29 Mars est prévue.

Trois autocaristes ont été contacté.

Il est proposé de retenir la proposition de la société LAPAGE pour le transport et de fixer la participation des seniors à 3,05€.

Adopté à l'unanimité.

Départ de Claudine CHIVORET :

Madame GRIMONPREZ rappelle que Madame CHIVORET quitte son service le 30 Mars 2007.

Comme il ne s'agit pas d'un départ en retraite, il ne peut lui être fait un départ officiel.

Un goûter avec les enfants et les parents sera organisé le Vendredi 30 Mars.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés la séance est levée à 23H15.